



COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES

Réunion du bureau de la CRA du jeudi 15 avril 2021

Visioconférence

Procès verbal n° 8

Membres présents : Benoît Louvet – Fredy Fautrel - Mickael Lesage – Pierre Tavelet – Benjamin Lepaysant – Hassan Charki – Gilles Bellissent – Jacques Fécil – Hervé Grandet – Patricia Bernier

.....

APPROBATION PROCES VERBAL DE LA CRA du 18 février 2021

Après lecture, le procès-verbal de réunion du Bureau Exécutif de la CRA du jeudi 18 février 2021 (PV 7) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

A 18 heures, Fredy Fautrel, Responsable du Pôle de l'arbitrage de la Ligue de Football de Normandie, et Benoît Louvet, président de la CRA accueillent et remercient l'ensemble des membres présents à la réunion du bureau de la CRA effectuée en visioconférence.

POINTS ABORDES

La composition complète de la nouvelle CRA mandature 2020-2024 a été validée le samedi 20 mars 2021 par le comité de direction de la Ligue, avec l'officialisation de Benoît Louvet au poste de Président de la CRA.

L'ensemble des membres de la CRA le félicite pour sa nomination officielle au poste de Président de la CRA et lui souhaite pleine réussite dans sa fonction durant cette mandature.

L'ordre du jour du bureau de la CRA portait sur la composition de l'ETRA, de dresser un bilan de la saison 2020-2021 (conséquences et bilan d'ensemble), la préparation de la prochaine saison 2021-2022 et une réflexion concernant le process et le suivi des matchs amicaux.

1 –Composition de l'Equipe Technique Régionale Arbitrage (ETRA) :

Equipe Technique Régionale d'Arbitrage Ligue Football Normandie

E.T.R.A

Responsables : C.T.R.A Mikael LESAGE – Pierre TAVELET / Benjamin LEPAYSANT

1) Pôle formation (arbitre + encadrants), stage régionaux, formations initiales : CTRA (Mikael LESAGE - Pierre TAVELET)

2) Pôle féminines : Nathalie GUEDON GINFRAY

3) Pôle jeunes arbitres : Cyril GRINGORE

4) Pôle arbitres assistants : Johan PERRUAUX

5) Pôle lois du jeu et technique : Joel LE PROVOST

6) Pôle FFF, pôle espoir, SSFA : Benjamin LEPAYSANT – SSFA : Hassan CHARKI

7) Pôle futsal et pratiques diversifiées : Lilian LEROUX

8) Pôle « tous jeux d'apprentissages » : CTRA + Prépa physique (PPI)

9) Pôle Observateurs: Dominique JULIEN

10) Pôle « Référents Arbitres » : Mathieu FOUCHARD

Chaque responsable de pôle organisera son équipe en concertation avec les responsables de l'E.T.R.A.

Les C.T.R.A apportent leur expertise technique pour les différents pôles.

2 – Saison 2020-2021 : bilan et conséquences

Concernant la saison 2020-2021, la crise sanitaire du Covid-19 a eu des conséquences importantes sur l'impact du déroulement des championnats.

Face à cette pandémie, le bureau de la CRA a décidé à l'unanimité que cette saison serait une saison blanche sur le plan de l'arbitrage, à savoir sur les observations et donc sur les classements.

Le bureau étudie pour les candidats ligue R3, candidats assistants AAR3, et candidats JAL différentes options. Une proposition sera effectuée d'une prochaine réunion plénière de la CRA.

3 – Préparation saison 2021-2022

La CRA a décidé de transmettre un questionnaire aux arbitres de ligue pour qu'ils puissent se projeter sur la saison prochaine et pour que l'instance régionale puisse anticiper les effectifs pour la saison 2021-2022.

La CRA a demandé que ce questionnaire puisse également être décliné aux arbitres de district par l'intermédiaire des présidents de chaque CDA, charge à eux d'en informer leur président de district respectif.

Le questionnaire sera envoyé par courriel et les modalités pour retourner les réponses seront communiquées lors de cet envoi.

Un premier bilan sera fait lors de la prochaine réunion plénière de la CRA planifiée en amont du prochain comité de direction qui devrait se réunir le 03 mai 2021.

Dossiers médicaux pour la saison 2021/2022

A ce jour, la ligue de Football de Normandie n'a toujours pas reçu les demandes de dossiers médicaux de la F.F.F mais compte tenu des délais conséquents pour effectuer les examens ophtalmologique et/ou cardiologique, nous incitons ceux d'entre vous qui doivent subir ces examens à prendre rendez-vous dès maintenant avec les spécialistes et ce, sans attendre la réception du dossier médical de la saison 2021/2022.

Le secrétariat de la CRA, et Ghislaine Lemonnier restent à disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Désignations 2021/2022

Le Président Benoît Louvet précise que la CRA avait souhaité dans le cadre de la mise en place du logiciel F.F.F, la possibilité de disposer de désignations automatiques générées par le système informatique.

Il semblerait que cette possibilité ne puisse pas être mise en place au début de la saison 2021-2022.

Selon un retour des services informatiques de la F.F.F ce moyen de désignations pourrait être retardé d'une saison.

Ainsi, une aide informatique via le logiciel FOOT2000 sera à la disposition d'Alain Ruiz, actuel responsable de cette fonction. Ce système mixte sera donc testé et mis en place pour permettre à Alain Ruiz d'accomplir sereinement sa mission de désignations pour la saison 2021-2022.

Sébastien Farcy, responsable informatique de la LFN sera attentif aux évolutions du dispositif de la F.F.F pour généraliser l'ensemble des désignations grâce au logiciel de la fédération.

4- Reprise et process des matchs amicaux

Dans l'attente de décisions gouvernementales, il est possible que des mesures liées à la crise sanitaire du Covid-19 puissent être assouplies sur la pratique et la reprise du sport en plein air.

Après validation effectuée par le comité de direction de la LFN et dans l'éventualité qui pourrait être donnée aux clubs d'organiser des matchs amicaux, la CRA se prépare afin d'être opérationnelle pour la désignation d'officiels sur ces rencontres.

En effet, il a été constaté au sein de l'instance régionale que des matchs amicaux se déroulaient sans avoir fait l'objet d'une déclaration officielle au sein de la ligue.

Il est rappelé que cette méthode est **formellement interdite** et que la CRA demande à l'ensemble des officiels de ne pas prendre part à ces rencontres.

En cas de blessures ou autres événements imprévus, l'arbitre verrait sa responsabilité engagée sur le plan civil mais également sur le plan pénal et aucune assurance ne pourrait venir au secours des officiels en cas de dommages physiques ou matériels.

Il s'agit de rappeler simplement que tous les matchs doivent être déclarés et que les arbitres doivent consulter régulièrement leur compte via le portail identifiant de la F.F.F. pour les désignations mises en ligne.

La CRA se veut optimiste et espère que ce dispositif puisse être opérationnel avant le début de la prochaine saison et mis en place pour la reprise des matchs amicaux.

Agenda prévisionnel

La prochaine réunion de la CRA en séance plénière est programmée pour le vendredi 30 avril 2021.

Prochainement, sur le même modèle d'échange effectué avec les arbitres, il est prévu plusieurs webinaires avec les observateurs et féminines de la LFN.

Il s'agira d'échanger avec l'ensemble d'entre eux sur leur vision de la saison face à la crise sanitaire, leur crainte, leur souhait, leur sentiment et leur perspective d'avenir de la fonction.

L'idée maîtresse reste que la CRA puisse apporter un soutien à l'ensemble des personnes occupant une fonction essentielle au fonctionnement de la CRA durant cette période difficile de crise sanitaire.

« Dans une équipe de football, il n'y a pas de passagers, il y a qu'un équipage »

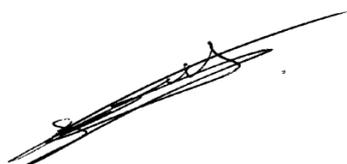
Le bureau de la CRA n'exclut pas d'effectuer de nouvelles cessions en webinaire à destination des arbitres pour une projection en amont de la future saison 2021-2022.

En fin de réunion, Fredy Fautrel et Benoît Louvet rappellent l'importance de créer un lien entre les arbitres et l'ensemble des membres de la CRA.

Aucune autre question n'étant abordée, Messieurs Fredy Fautrel et Benoît Louvet remercient les membres du bureau de la CRA d'être présents et ils lèvent la séance à 20 heures 15.

Le Président de la CRA,

Benoît Louvet



Le secrétaire,

Hervé Grandet

